

Comité de bibliothèque en histoire de l'art

Compte rendu de la réunion du 2 avril 2014

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
présents: Marianne Demers-Desmarais Marc Grignon Claude Jobidon Robert Marcoux Eva Struhal Alice Vermandele	1. Adoption de l'ordre du jour
invitée: Sylvie Viens-Marcoux	2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2014
secrétaires: Marianne Demers-Desmarais Sylvie Viens-Marcoux	3. Affaires découlant du dernier compte rendu
	3.1. Services offerts par les conseillers à la documentation pour soutenir la recherche
	3.2. Fonds d'investissement étudiant (FIÉ)
	3.3. Problème d'affichage dans la banque ARTstor
	3.4. Prêts de volumes liés à une réserve de professeur, renouvellements, prêts à long terme
	3.5 Formations documentaires offertes dans le cadre du cours <i>Méthodologie de l'histoire de l'art</i>
	3.6 Changement de responsable pour l'analyse et l'indexation en art
	3.7 Catalogage rétrospectif des documents avec notice brève
	3.8 Demande d'accès au portail de cours ENA pour la conseillère en art
	3.9 Demandes des étudiants (prêt entre bibliothèques)
	4. Divers
	4.1. Revues électroniques

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point « 4.1 Revues électroniques ».

2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2014

Marianne mentionne s'être informée à propos de la banque d'images SAHARA, proposée par Marc au point 5.5 de la dernière réunion. La banque est maintenant lancée sur le site web de la Society of Architectural Historians, par contre il semble que les abonnements soient uniquement individuels. En tant que membre institutionnel, les conditions d'utilisations doivent différer. Marianne fera un suivi à Marc concernant cela. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Affaires découlant du dernier compte rendu

3.1. Services offerts par les conseillers à la documentation pour soutenir la recherche

Marianne demande si une discussion a été amenée lors de la dernière réunion des professeurs à propos des services de soutien à la recherche, tel que convenu précédemment. Marc précise que le sujet n'a pas été abordé en réunion. Il se questionne encore sur les services que les conseillers à la documentation peuvent offrir aux chercheurs. Marianne rappelle qu'elle peut aider les chercheurs dans le cadre de leurs projets de recherche de différentes manières :

- Élaboration de stratégies de recherche nécessaires à l'obtention des subventions
- Revues de littérature systématique et bibliographies
- Veille informationnelle
- Achat de publications en lien avec les projets de recherche
- Formation documentaire pour les auxiliaires de recherche

Les professeurs présents ne sont pas convaincus de la pertinence de ces nouveaux services. Selon eux, les étudiants de 2^e et 3^e cycles, par leurs connaissances en histoire de l'art, sont les mieux placés pour effectuer les revues de littérature et élaborer les bibliographies. Par contre, ils se montrent favorables à l'idée que les auxiliaires de recherche soient formés par les conseillers à la documentation. Marianne précise qu'elle ne prétend pas imposer à quiconque ces services de soutien à la recherche et qu'elle souhaite seulement en faire la promotion auprès de l'ensemble des professeurs. Ceux-ci seront évidemment libres de recourir à ces services. Marianne enverra donc un courriel à tous les professeurs pour les informer des nouveaux services qui leur sont offerts.

3.2. Fonds d'investissement étudiant (FIÉ)

Marianne mentionne que l'argent provenant du fonds d'investissement étudiant (5 275 \$) a été versé à la Bibliothèque la semaine dernière et qu'elle a ensuite procédé à l'achat des neuf volumes de la série sur Anthony Van Dyck faisant partie de la collection The New Hollstein Dutch & Flemish Etchings, engravings and woodcuts (1450-1700). D'autres séries rattachées à la collection The New Hollstein seront acquises par la Bibliothèque au cours des prochaines années. Madame Struhel demande si la Bibliothèque possède la collection sur les gravures de la renaissance italienne Illustrated Bartsch. Marianne mentionne que ce n'est pas le cas mais que cette collection pourrait faire l'objet d'un achat éventuel.

3.3. Problème d'affichage dans la banque ARTstor

Marianne annonce que le problème concernant l'affichage des images dans ARTstor est maintenant résolu. Il s'agissait d'un problème lié à la configuration du serveur de la Bibliothèque.

3.4. Prêts de volumes liés à une réserve de professeur, renouvellements, prêts à long terme

Marianne s'est informée auprès de la responsable de la section circulation, tel que convenu lors de la dernière réunion. Elle informe les professeurs des modalités concernant les prêts de documents liés à une réserve, les renouvellements et les prêts à long terme.

Prêts de volumes liés à une réserve de professeur

Il n'est pas possible de faire une modification au système automatisé de gestion de bibliothèque pour qu'un professeur qui emprunte un document provenant de sa propre réserve n'ait pas à payer d'amende lorsqu'il rend le document en retard. Marianne suggère donc de continuer à gérer ce genre de problème au cas par cas et invite les professeurs à demander au personnel affecté au comptoir de prêt d'annuler les amendes lorsque la situation se présente. Les professeurs ont également la possibilité de demander l'achat d'un second exemplaire des documents dont ils ont

absolument besoin pour travailler. Ainsi, il sera possible de prêter le premier exemplaire pour la session au professeur et d'intégrer le second à la réserve.

Renouvellement d'un document qui n'est pas réservé

La politique de prêt de la Bibliothèque sera éventuellement revue afin d'augmenter le nombre de renouvellements pour les prêts, mais c'est un projet qui est en attente pour l'instant. Marc et Eva demandent si les professeurs ne pourraient pas bénéficier d'une durée de prêt plus longue que celle consentie aux étudiants, comme c'est le cas dans d'autres bibliothèques universitaires. Cela éviterait aux professeurs d'avoir à retourner un document pour lequel tous les renouvellements possibles ont été utilisés mais qui n'est pas réservé par un autre usager. On pourrait mettre sur pied un mécanisme de rappel qui obligerait chaque professeur à rapporter dans les 10 jours tout document demandé par quelqu'un d'autre. Marianne fera le suivi à ce sujet.

Prêts à long terme

Marianne précise la différence entre le prêt à long terme et le dépôt à long terme. Avec le dépôt à long terme, il est possible de rappeler le document lorsque celui-ci est demandé par un autre usager. Par contre, il n'est pas possible de faire de rappels pour un document qui fait l'objet d'un prêt à long terme. Pour les professeurs, il est donc préférable de demander un dépôt à long terme lorsqu'ils ont besoin de documents pour une durée de plus de 28 jours. Marianne mentionne qu'il est possible qu'elle ait autorisé un certain nombre de prêts à long terme au cours des derniers, il s'agissait d'une erreur.

3.5 Formations documentaires offertes dans le cadre du cours *Méthodologie de l'histoire de l'art*

Lors de la dernière réunion, la possibilité a été soulevée de faire passer le nombre de formations pour le cours de méthodologie à trois plutôt que deux. En effet, comme il y a beaucoup de contenu à couvrir, il est difficile de satisfaire pleinement les besoins des étudiants. À la session dernière, Marianne a délégué la partie de la formation sur les bases de données à une collègue pendant qu'elle donnait la formation sur la présentation des ouvrages en art et ensuite elles alternaient les séances de formation. Cependant, comme cette collègue est technicienne, elle n'est pas autorisée à donner la formation sur les bases de données. Il faudra donc revoir cette façon de faire et également discuter du cours de Méthodologie qui est toujours en révision. Les membres du comité ne peuvent donner de détails concernant la révision du cours pour le moment. Marianne rappelle qu'il est préférable de donner les formations documentaires à la Bibliothèque puisque des locaux aménagés à cet effet y sont disponibles. Elle demande à Robert et à Eva, qui donneront ensemble le cours de méthodologie à l'automne prochain, de discuter de ce dossier et de lui faire part de leurs suggestions.

3.6 Changement de responsable pour l'analyse et l'indexation en art

Marianne annonce que l'analyse-matière (classification et indexation) de tous les documents en art, incluant les mémoires et thèses, sera bientôt officiellement transférée à des bibliothécaires généralistes. En fait, ils seront trois bibliothécaires à se répartir l'analyse de l'ensemble des documents acquis par la Bibliothèque. Une période de transition est fixée jusqu'en janvier 2015 et des rencontres auront lieu entre les conseillers disciplinaires et les bibliothécaires généralistes afin d'aider ces derniers dans la réalisation de leurs nouvelles tâches. Les conseillers seront aussi appelés à rédiger des guides et des procéduriers qui permettront de faciliter le travail d'analyse-matière dans chacun des disciplines.

3.7 Catalogage rétrospectif des documents avec notice brève

Marianne a fait le suivi auprès du chef de la section du catalogage concernant le traitement rétrospectif des documents en art ayant une notice brève (i.e. les documents plus anciens, principalement localisés au centre de conservation). Lors de la dernière réunion, Marc avait suggéré que des vedettes-matière (sujets) soient ajoutées aux notices bibliographiques de ces documents car ceux-ci sont difficilement repérables au catalogue. Le chef du catalogage est actuellement en congé de maladie et ce, jusqu'au 22 avril. Marianne le contactera dès son retour au travail pour discuter du projet.

3.8 Demande d'accès au portail de cours ENA pour la conseillère en art

À la dernière réunion, Marianne avait demandé d'avoir accès aux sites des cours en histoire de l'art sur le portail ENA. Marc a transmis sa demande aux professeurs d'histoire de l'art mais certains se sont montrés réticents à l'idée d'autoriser l'accès à leurs sites de cours. De plus, certains professeurs n'utilisent pas la plate-forme ENA dans le cadre de leur enseignement. Marianne contactera donc les professeurs individuellement pour leur demander l'autorisation nécessaire.

3.9 Demandes des étudiants (prêt entre bibliothèques)

Suite aux commentaires des représentantes des étudiants concernant le prêt entre bibliothèque (PEB), Marianne a contacté la technicienne du PEB pour obtenir des informations supplémentaires sur ce service.

Renouvellements de prêt pour les étudiants de premier cycle

Contrairement à ce que croient certains étudiants, la possibilité de renouveler un prêt entre bibliothèques est offerte à tous les étudiants, qu'ils soient au premier, deuxième ou troisième cycle, ainsi qu'aux professeurs. Cependant, ce ne sont pas toutes les bibliothèques prêteuses qui offrent le renouvellement de prêt. Celles qui acceptent de le faire limitent cette possibilité à un seul renouvellement.

Frais de 5 \$ pour les articles

Comme la plupart des bibliothèques universitaires, la BUL exige des frais pour les demandes d'articles de périodiques. Le montant de 5 \$ a été établi par la Bibliothèque et entériné par son comité-conseil, composé de professeurs de l'Université. En fait, les coûts réels liés à une demande d'article par PEB dépassent largement ce montant. Par exemple, les bibliothèques de musées demandent généralement 15 \$ par article et plusieurs bibliothèques américaines (par ex. Harvard) facturent 35 \$ par article. C'est la BUL qui assume la différence entre le 5 \$ facturé à l'utilisateur et le coût réel pour chaque article.

4. Divers

4.1. Revues électroniques

Eva déplore le fait que dans le catalogue Ariane, l'année indiquée pour chaque périodique électronique sur la page de résultats ne correspond pas au début de la collection de numéros que possède la Bibliothèque. Marianne précise qu'avec la nouvelle version d'Ariane implantée en janvier dernier, la mention de collection d'un périodique électronique donné n'apparaît effectivement plus sur la page des résultats et a été remplacée par la date de création du périodique, ce qui porte à confusion. Il faut cliquer sur le lien *Accès via SFX* (situé sous la date de création) pour connaître l'état de collection et les années couvertes par l'abonnement de la Bibliothèque. Ce clic supplémentaire pour l'utilisateur est évidemment un irritant et le problème a été rapporté à l'équipe d'informaticiens qui développent l'interface du catalogue Ariane. Malheureusement, la situation ne pourra pas être réglée à court terme.

Rédaction du compte-rendu :
Marianne Demers-Desmarais et Sylvie Viens-Marcoux, 2014 / 04 / 02